



Chez TUI, voyagez avec le sourire !

Afin d'organiser au mieux votre séjour, nous vous invitons à respecter les directives de votre lieu de vacances et de vous mettre en conformité avec les mesures suivantes :



BRESIL

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES*

- **Passeport** valide plus de 6 mois après la date de retour ayant obligatoirement deux pages vierges au minimum.
- Tout voyageur doit être muni d'un **billet de retour ou de sortie du territoire** brésilien.
- Pour un séjour inférieur à 90 jours, le visa n'est pas exigé.
- Il est vivement recommandé de disposer d'un contrat d'assistance ou d'une assurance permettant de couvrir tous les frais médicaux (chirurgie, hospitalisation, etc.) et de rapatriement sanitaire, au risque de ne pas avoir accès aux soins, y compris en cas d'urgence vitale.
- Les mineurs voyageant seuls ou avec une personne ne disposant pas de l'autorité parentale doivent être munis d'une autorisation de sortie de territoire.
- Nous vous recommandons de vous munir d'une copie papier recto-verso de vos certificats et formulaires ou de numériser ceux-ci sur votre propre adresse électronique.

FORMALITÉS SANITAIRES

Vaccination et/ou traitements conseillés :

- Vaccination contre la fièvre jaune recommandée avant tout déplacement au Brésil.
- Traitement anti paludéen conseillé
- Être à jour dans ses vaccinations habituelles (DTP et ROR).
- Anti-moustique recommandé.

FORMALITÉS COVID

Tous les voyageurs à partir de 12 ans doivent présenter à l'embarquement l'un des éléments suivants :

- Soit un certificat de vaccination attestant qu'ils sont entièrement vaccinés contre le Covid-19. (En langues portugaise, ou espagnole, ou anglaise, comportant le nom du voyageur, la référence du vaccin injecté, et les dates de vaccination nécessairement antérieures de 14 jours à la date d'embarquement)
- Soit le résultat d'un test RT-PCR ou antigénique négatif effectué moins de 24 heures avant l'embarquement. Ce test devra avoir été réalisé par un laboratoire reconnu par les autorités de santé du pays d'origine du voyageur. Ce document devra être rédigé en anglais, en portugais ou en espagnol.

Veillez à ce que vos certificats de vaccination et/ou de test disposent d'un QR Code.

*Toutes ces informations sont valables pour les ressortissants français et sont données à titre indicatif, elles peuvent évoluer sans préavis. Informations valables pour des vols directs de/vers la France. En cas de transit certains pays peuvent demander des formalités supplémentaires. Si votre voyage inclut plusieurs destinations merci de vous référer aux formalités de chacune d'entre elle. Compte-tenu de l'évolution rapide de la situation administrative et sanitaire dans certains pays, nous vous recommandons de consulter le site du Ministère des Affaires Étrangères jusqu'au jour de votre départ.

Date de la dernière mise à jour : 02/11/2022. TUI France IM 093120002 - RCS Nanterre 331 089 474. Crédit photo : Gettyimages..

